Saint-Léonard
Montréal

AVIS PUBLIC

RÉSOLUTION – PPCMOI 2026-05

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire tenue le 2 novembre 2026, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté la résolution numéro CA26 13 0294 accordant le projet particulier PPCMOI 2026-05 visant à autoriser l'usage de « salle d'amusement » dans le local situé au 5838, boulevard Métropolitain, faisant partie du bâtiment situé aux 5834-5940, boulevard Métropolitain Est, sur le lot numéro 1 124 216 du cadastre du Québec, dans la zone C-1760, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (2177).

Cette résolution entre en vigueur le 13 novembre 2026 et est disponible pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire.

Fait à Montréal, le 13 novembre 2026.

La Secrétaire d'arrondissement

Isabelle Boileau, avocate